



CHALLENGE

« LA VIE DES CLUB »

Dans le cadre de la politique de développement des clubs et de la pratique, le comité Départemental de Meurthe et Moselle organise son :

Challenge -La Vie des Clubs-

Ce challenge est ouvert à tous les clubs de Meurthe et Moselle.

Ses objectifs :

- **Reconnaître, valoriser et récompenser les clubs en matière de développement**
- **Inciter et encourager les clubs à réfléchir à des axes liés au développement**
- **Créer une dynamique de clubs au niveau départemental**
- **Augmenter le nombre de licenciés et de bénévoles**

Il concerne les actions effectuées lors de la saison tennistique 2022 (01/09/21 au 31/08/22).

Deux catégories sont proposées :

- Clubs de 151 licenciés et plus au 31/08/21
- Clubs de 150 licenciés et moins 31/08/21

Les trois meilleurs clubs de chaque catégorie seront récompensés par un bon d'achat sur le Proshop de FFT :

- 1^{er} : 500 €
- 2^{ème} : 300 €
- 3^{ème} : 200 €

Un label **-La Vie des Clubs-** sera décerné à tout club qui aura atteint les points requis :

- Label Or: 272 pts (minimum) sur 340,
- Label Argent : 221 pts (minimum) sur 340,
- Label Bronze : 153 pts (minimum) sur 340.

La remise des récompenses et des labels aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale du CD54.

Pour participer, il vous suffit avant le 04 septembre 2022 de :

- répondre en ligne au questionnaire
ou
- retourner le questionnaire au CD54 par mail à l'adresse suivante **Comité Départementale de Tennis 54 – 1 route de l'aviation – 54600 VILLERS LES NANCY**

Il repose sur la volonté de chaque club pour faire vivre ce challenge.

Pour tous renseignements et contacts :

● Eric BUGADA, Président Commission Développement
Mail : bugaeric@riv54.fr
Téléphone : 06 09 26 04 92

● Christophe LE PALLEMEC
Mail : comite.meurthe-moselle@fft.fr
Téléphone : 06 50 64 20 78